



Ouvrier qualifié polyvalent / Ouvrière qualifiée polyvalente (Chauffage-Sanitaire-Electricité)

Responsabilité et missions

En tant qu'ouvrier qualifié polyvalent, vous réalisez des opérations techniques de maintenance au sein des bâtiments communaux tout autant que vous participez à l'activité courante du service des travaux (entretien des voiries et des espaces verts et propreté publique).

Spécifiquement, vos missions principales sont les suivantes :

1) Maintenance des bâtiments communaux :

- Réaliser toute opération de maintenance et petite réparation aux bâtiments communaux, en ce compris les salles communales, en particulier dans les domaines de l'électricité, du chauffage (HVAC) et du sanitaire.

2) Travaux de voirie

- Réparer les voiries, trottoirs, taques d'égouts et accotements ;
- Entretien et réparer les avaloirs ;
- Poser de la signalisation ;
- Epandre du sel par conditions hivernales.

3) Propreté publique

- Vider les poubelles publiques ;
- Enlever les déchets et les dépôts clandestins sur le domaine public ;
- Nettoyer et enlever les déchets générés par des manifestations sur le domaine public (festivités...)

4) Entretien des espaces verts

- Entretien des parcelles communales, pelouses, arbustes et espaces conviviaux, terrains de sports naturels et synthétiques ;
- Aménager de nouveaux espaces verts sur le domaine communal ;
- Réaliser le fleurissement (bacs, parterres...) de l'ensemble de l'entité et arrosage ;
- Abattre des arbres (morts, dangereux, malades ou gênants) sur le domaine communal ;

- Réaliser différents projets de plantation (prairie fleurie, haie mellifère, ...);
- Ramasser les feuilles mortes et réaliser le désherbage et le fauchage des bords de route.

5) Entretien des cimetières

- Entretien des abords et des sentiers des cimetières;
- Enlever les éventuels déchets et immondices.

6) Généralités

- Réaliser toute autre tâche confiée par la ligne hiérarchique en lien avec la fonction.

Compétences requises.

Les connaissances et compétences requises pour ce poste (savoir, savoir-être, savoir-faire) sont les suivantes :

1) Savoir

- Maîtriser les connaissances techniques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
- Disposer des certifications BA4 et BA5 ou s'engager à les acquérir dans les six mois suivants l'engagement.
- Disposer de compétences suffisantes dans les domaines visés (HVAC) (Chauffage-Ventilation-Air conditionné) + sanitaire + électricité pour pouvoir intervenir en première ligne avant tout recours éventuel à de la sous-traitance.
- Disposer d'une excellente connaissance du fonctionnement de l'Administration et de ses services afin de pouvoir renseigner et/ou orienter le citoyen en cas de demande.

Pour postuler à cet emploi, le candidat devra posséder un des titres suivants dans un domaine en lien avec le poste :

être en possession d'une qualification. Le critère de qualification est lié à la possession obligatoire d'un diplôme au moins égal à celui qui est décerné à la fin des études E.T.S.I ou après avoir suivi les cours C.T.S.I ou qualifiant à l'issue de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire (2^{ème} degré – CE2D)

OU

Posséder un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétences et correspondant au niveau du diplôme de 2^{ème} degré et en lien avec l'emploi considéré.

OU

Posséder un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon, y compris notamment le certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de formation en alternance et des Indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) et en lien avec l'emploi considéré (circulaire DGO1 19/4/2013)

2) Savoir faire

- Allier une grande polyvalence dans les domaines techniques (chauffage, électricité, sanitaire) et une capacité à intervenir dans les autres domaines dont le service des travaux a la charge (voirie, propreté, espaces verts)
- Travailler méthodiquement, avec précision et rigueur, en vue d'accomplir un travail de qualité dont le degré d'achèvement est irréprochable.
- Exécuter l'ensemble des tâches confiées dans les délais imposés.
- Faire preuve d'intelligence, de conscience professionnelle et d'autonomie dans la réalisation des tâches qui lui sont confiées.
- Veiller à détenir et, le cas échéant, à faire renouveler toutes les certifications et les permis utiles à l'exercice de ses fonctions.
- Etre capable de faire face à une situation imprévue et, en pareil cas, prendre les initiatives adéquates, dans les limites de ses prérogatives.
- Appliquer les normes de sécurité en vigueur dans son domaine d'activité et veiller à porter les équipements de protection individuelle obligatoires.
- Gérer en bon père de famille les outils de travail mis à disposition par l'employeur, en ce compris les véhicules, (utilisation correcte, entretien, rangement, signalement des outils endommagés, etc).

3) Savoir être

- Etre en mesure d'honorer des rappels fréquents en dehors des heures de travail habituelles.
- Collaborer efficacement avec ses collègues et contribuer au maintien d'un environnement de travail plaisant.
- S'exprimer clairement et s'adapter facilement à une grande variété de situations et d'interlocuteurs.
- Traiter les usagers et les membres de l'administration avec considération et empathie.
- Communiquer toute information utile à ses collègues et supérieurs.
- Réagir rapidement avec calme et maîtrise face à un évènement soudain ou inattendu.
- Respecter rigoureusement les consignes de travail.
- S'investir dans sa fonction, maintenir son niveau de performance et mettre à niveau ses compétences.
- Faire preuve de droiture, réserve, discrétion, respect des réglementations et loyauté dans l'exercice de sa fonction.

Spécificités de la fonction :

- Disposer de compétences techniques HVAC + sanitaires
- Disposer de capacités techniques suffisantes pour pouvoir intervenir avant recours à la sous-traitance.
- Être en mesure d'assurer une fonction polyvalente (technicien + ouvrier communal [propreté, voiries, espaces verts]).
- Vous intégrez une brigade de garde et êtes susceptible d'être rappelé en dehors de vos heures de travail pour des interventions au sein des infrastructures communales, en ce compris les salles louées à des particuliers et par le milieu associatif.
- Posséder les certifications BA4 et BA5 (ou s'engager à obtenir ces certifications dans les six mois de l'engagement).
- Posséder un véhicule et un permis de conduire B (boîte manuelle). La possession du permis BE et C constitue un atout.

Nature du contrat.

Contrat à durée déterminée de six mois, à temps plein, renouvelable trois fois moyennant évaluation positive et pouvant déboucher alors sur un contrat à durée indéterminée.

Entrée en service prévue au 1er septembre 2026.

Modalités de dépôt des candidatures.

Les candidatures devront être adressées pour le 28 mai 2026 au plus tard par courrier électronique à l'adresse : rh.commune@verlaine.be

Elles porteront obligatoirement le libellé suivant : Candidature au poste d'ouvrier polyvalent.

Le dossier de candidature devra comporter :

- Une lettre de motivation, laquelle fera apparaître clairement les compétences dont le candidat estime disposer pour l'emploi postulé ;
- Un curriculum vitae ;
- Un extrait de casier judiciaire (modèle général) de moins de 3 mois ou la preuve de sa demande ;
- Une copie du diplôme requis.
- Le cas échéant, toute attestation de suivi de formation complémentaire, certification obtenue en lien avec l'emploi et permis de conduire.

Une première sélection sera réalisée sur base des candidatures reçues.

